



Commune de LANS-EN-VERCORS

# PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

## ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE PLAN SUD (sur fond cadastral)

**Légende :**

Niveau de consistance :		Niveau du risque :	
	Zones rouges (inconstructibles)	C	Cruels répétés des évènements
	Zones bleues (constructibles sous conditions)	F, F'	Inondations de plaine en pied de versant
	Zones blanches (constructibles sans conditions particulières)	T, T'	Cruels des forêts et maîres
		V, V'	Ravinements et tassements latéraux
		G, G'	Chûtements de terrain
		P, P'	Cruels de blocs et de pierres
		E, E'	Éfondements latéraux
		A, A'	Aréolites

Pour les ruisselements sur versant de type phénomène généralisé, voir encart au 1/25000  
 Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins  
 \* le premier correspond au Niveau de consistance à respecter  
 \*\* le second à la nature du risque considéré sur un cadastre (voir zones bleues, la table de récapitulatif pour les autres risques, éventuellement complétés par un indice numérique)

RTM  
 SA et VS  
 Version du 29 mars 2011  
 Echelle : 1/50000



Vu, pour être annexé à  
 l'arrêté du 20/09/13  
 n° 2013263-0010  
 Pour le Préfet  
 par délégation  
 Le Directeur Départemental


